

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ ET SES DÉMEMBREMENTS - DIGITAL ENCADRÉ



AAA058E

1h45 dont 30 min d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître le droit de propriété et le démembrement de propriété • Connaître les incidences fiscales du démembrement de propriété

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

Profil animateur(s)

Professionnel des sujets abordés dans le module

Concepteur des modules

Ce module a été conçu par des spécialistes de la formation à distance et des sujets :
Banques - Marchés financiers

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

MODULES

Connaître le droit de propriété et le démembrement de propriété

Lorsque les composantes d'un droit de propriété (propre aux biens meubles et immeubles) sont séparées, cela donne lieu à la naissance de deux formes de droit : l'usufruit et la nue-propriété. Chaque partie se distingue par des droits et des obligations qui lui sont propres.

Connaître les incidences fiscales du démembrement de propriété

Lorsqu'une propriété est démembrée, l'impôt à payer par un usufruitier et par un nu-propriétaire n'est pas le même. La fiscalité des revenus fonciers, des revenus de capitaux mobiliers ou encore l'ISF à payer dépendent du droit détenu par chaque partie.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.